

AVIS AUX MEMBRES

No. 2022 – 114

Le 13 septembre 2022

CHANGEMENT DU DERNIER JOUR DE NÉGOCIATION ET DE LA DATE D'ÉCHÉANCE RELATIFS AUX CONTRATS À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES CANADIENNES DE TROIS MOIS DE SEPTEMBRE 2022 ET AUX OPTIONS SUR LES CONTRATS À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES CANADIENNES DE TROIS MOIS DE SEPTEMBRE 2022

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») désire informer les membres compensateurs d'un changement apporté au dernier jour de négociation et à la date d'échéance relatifs aux contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) de septembre 2022 et aux options sur les contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) de septembre 2022.

Ce changement découle du fait que le 19 septembre 2022 a été déclaré un jour férié bancaire au Royaume-Uni en raison des funérailles nationales de la reine Elizabeth II.

Par conséquent, le dernier jour de négociation et la date d'échéance relatifs aux contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) de septembre 2022 et aux options sur les contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) de septembre 2022 seront le vendredi 16 septembre 2022. Les changements susmentionnés entreront en vigueur à la CDCC le mardi 13 septembre 2022.

Veillez vous assurer que tous les clients qui détiennent des positions acheteur ou vendeur sur les produits visés par cette annonce sont mis au courant du présent avis.

Les membres compensateurs qui ont des questions sont priés de communiquer avec la Division des opérations intégrées de la CDCC ou d'écrire directement à cdcc-ops@tmx.com.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC